



Suis-je victime d'une arnaque ?

Par **Nox31**, le **01/04/2009** à **11:46**

Bonjour,

Je vous explique ma situation. Etant étudiant depuis Octobre 2007, j'ai demandé un prêt étudiant à la société générale pour ma rentrée afin de financer mon ordinateur et mon appartement (2300€). Un an plus tard, je redemande un prêt étudiant de 1200 euros à la même banque, qui me l'accorde. Le problème est que j'ai reçu un montant de 3500 euros au lieu de 1200€. Ayant reçu le tableau d'amortissement stipulant que le montant de mon crédit s'élevait à 3500 euros avec un remboursement de 18€ par mois, j'ai donc utilisé une grande partie de mon argent (permis, loyer, dettes).

Mais un jour la banquière m'appelle en me disant qu'elle a repris les 1319€ qu'il restait sur mon compte, en m'assurant que les 3500€ qu'elle avait versé comprenaient le montant de mon premier prêt (2300) que je devais rembourser. Je me retrouve donc sans un centime, incapable de payer mon loyer, le montant de mon compte est de 0€, et mon autorisation de découvert est passée de 400€ à 0€ !

Elle a ensuite convoqué mon père (caution) en exigeant qu'il règle en une seule fois les 950€ qui doivent compléter le remboursement du premier prêt avec la menace de devenir interdit bancaire.

Une semaine plus tard, je constate avec étonnement que les 1319€ que m'a banquière m'a retiré se trouvent sur mon compte livret.

Que se passe-t-il ?

Suis-je victime d'une arnaque ?